

**RAPPORT D'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR LA
TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE**

Table des matières

I. CONTEXTE	3
II. OBJECTIFS.....	3
III. RESULTATS OBTENUS	3
1. Les obstacles liés à la mise en œuvre des PTBA 2015 et 2016	3
2. Presentation des resultats des evaluations des ptba 2015-2016.....	5
3. Recommandations	19
4. Evaluation du niveau d'avancement dans l'élaboration des rapports ITIE 2014 et 2015.....	20
5. Les principales constatations	20
6. Etat d'avancement de l'élaboration des rapports ITIE 2014-2015.....	21
7. Recommandations	21

I. CONTEXTE

L'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est une initiative volontaire qui vise à renforcer la gouvernance des revenus publics issus de l'extraction des ressources extractives dans les pays membres. La République de Guinée a adhéré en 2005 et a été admise comme pays candidat à l'ITIE le 27 septembre 2007, elle dispose du statut de pays conforme depuis le 02 juillet 2014. Malgré les efforts fournis par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre de l'initiative en Guinée, le secrétariat exécutif rencontre beaucoup de difficultés dans la réalisation de ses plans d'action et budgets annuels. Le plan d'action est pourtant l'outil indispensable qui indique le chemin à suivre par le groupe multipartite dans la mise en œuvre de l'initiative en Guinée. La société civile consciente du rôle qui lui est dévolu dans la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée, a entrepris un certain nombre d'actions pour améliorer la mise en œuvre du processus en Guinée. C'est dans ce cadre que l'ONG AMINES GUINEE a mis en place en 2015 le comité de suivi de la mise de l'ITIE en Guinée avec l'appui financier de NRGI. Ce comité est composé d'acteurs de la société civile impliqués dans la gouvernance des industries extractives. Après la formation de ces acteurs sur la norme et l'analyse des rapports ITIE, un plan d'action opérationnel a été élaboré

Pour 2016, le comité a bénéficié d'un accompagnement de NRGI pour mener un certain nombre d'activités inscrites dans le plan d'action. Ce présent rapport concerne l'évaluation des PTBA 2015 et 2016, le niveau d'avancement dans l'élaboration des rapports ITIE 2014 et 2015.

II. OBJECTIFS

Les objectifs de cette évaluation sont les suivants :

1. Identifier les obstacles liés à la mise en œuvre de Plan d'action et budget annuel (PTBA) de l'ITIE en Guinée ;
2. Faire des recommandations pour lever les obstacles identifiés ;

III. RESULTATS OBTENUS

Pour arriver à ces résultats, le comité de suivi a tenu quatre (4) séances de travail au bureau d'AMINES, des rencontres avec le secrétariat exécutif de l'ITIE Guinée, la Banque Mondiale principal appui de l'ITIE en Guinée et la GIZ. A l'issue de ces rencontres, les constats suivants se sont dégagés.

1. Les obstacles liés à la mise en œuvre des PTBA 2015 et 2016

- Faible appui de l'Etat au financement de l'ITIE ;
- Faible engagement de l'Etat dans la mise en œuvre de l'ITIE ;
- Lourdeur administrative au niveau des entités intervenants dans le traitement des dossiers de l'ITIE ;
- Les activités des PTBA reflètent peu le budget (coût prévisionnel exorbitant)
- Manque de réalisme et/ou de volonté dans l'exécution de certaines activités notamment celles qui n'ont pas besoin de financement
- Imprécision et incohérence de certaines activités prévues
- Faible capacité de mobilisation des ressources

- Insuffisance du personnel du secrétariat exécutif
- Surcharge des activités dans les PTBA
- Similarité de certaines activités dans un même PTBA
- Inscription des activités dans le PTBA qui ne sont pas du ressort de l'ITIE
- Inscription des activités inadéquates avec les priorités de l'ITIE
- Faible implication de la société civile dans la mise en œuvre du processus ITIE
- Manque de redevabilité des représentants de la société civile au sein du groupe multipartite
- Manque de rigueur dans l'élaboration des PTBA
- Faible implication des membres du comité de pilotage dans l'élaboration des PTBA

PRESENTATION DES RESULTATS D'EVALUATION DES PTBA 2015-2016

EVALUATION DU PTBA 2015 DE L'ITIE-GUINEE

Axes stratégiques	Activités	Etat de mise en œuvre
1. Cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, contra et des licences.	1.1 Suivre le processus de modernisation du cadastre minier.	En cours
	1.2 S'assurer que cette modernisation prend en compte les préoccupations de l'ITIE selon la nouvelle norme, et que ces préoccupations figurent dans la base des données que le consultant doit élaborer pour le CPDM	En cours
	1.3 Publier sur le site web les procédures d'octroi des permis et la liste des bénéficiaires.	Non réalisée
	1.4 Evaluer la mise en œuvre des obligations légales des bénéficiaires des permis et étudier le processus de traitement du cadastre.	Non réalisée
	1.5 Publier la liste des sociétés minières où l'Etat détient des parts/actions	Non réalisée
	1.6 Publier la liste des licences et propriétaires réels sur le site web www.itie-guinee.org	Non réalisée
	1.7 Etablir un lien entre le site des contrats miniers et le site web www.itie-guinee.org	réalisée
	1.8 Assurer le suivi auprès des services de l'administration concernés et publier sur leur site des contrats et avenants, convention, accords et registres des licences des propriétaires réels.	Non réalisée
	1.9 Vulgarisation des dispositions pertinentes des lois régissant le secteur extractif et sensibiliser les parties prenantes	Non réalisée
2. Suivi de la production	2.1 Réaliser une étude relative au diagnostic du système actuel de suivi de la production.	Non réalisée
	2.2 Vérifier l'effectivité du respect des obligations sociales par les sociétés minières assorties d'un audit environnemental.	Non réalisée
	2.3 Actualiser les formulaires de déclaration des statistiques de production et de vente des produits miniers.	Non réalisée

	2.4 Revoir et développer la sous-traitance et former des opérateurs nationaux.	Non réalisée
	2.5 Renforcer la structure de contrôle et de suivi des sociétés minières.	Non réalisée
3. Collecte des taxes et des redevances	3.1 Renforcer la capacité du SE pour l'application des deux Arrêtés.	Non réalisée
	3.2 Elaborer et adopter les TDR pour la collecte et la réconciliation des données des rapports 2013 & 2014 selon la norme ITIE et les procédures du bailleur	réalisée
	3.3 Négocier les contrats avec l'administrateur Indépendant pour les années 2013 & 2014	réalisée
	3.4 Organiser des ateliers de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration.	réalisée
	3.5 Organiser des réunions en vue de l'analyse et la validation des rapports provisoires 2013 & 2014.	Non réalisée
	3.6 Adopter et produire les rapports définitifs de l'administrateur.	réalisée
	3.7 Organiser la cérémonie de publication des rapports de conciliation 2013 & 2014.	réalisée
	3.8 Traduire et imprimer la synthèse des rapports 2013 & 2014 en quatre langues nationales.	Non réalisée
	3.9 Elaborer et publier le rapport annuel d'activités 2014.	réalisée
	3.10 Inventorier les investissements réalisés par les sociétés minières au profit des communautés locales.	réalisée
	3.11 Construire une base de données et acquérir un logiciel sécurisé de gestion.	Non réalisée
4. Distribution des revenus.	4.1 Proposer un texte réglementaire portant sur la notification relative aux obligations des taxes et redevances par les titulaires des titres minier à l'endroit des sept (7) Régions Administratives et de la Société Civil.	Non réalisée
	4.2 Former les collectivités décentralisées des zones minières en fiscalité sur la procédure de recouvrement et de gestion des revenus destinés à ces collectivités.	Non réalisée

	4.3 Faire une étude relative au dispositif légal qui régit la distribution des ristournes minières “ en ne tenant pas compte uniquement des communes concernées”	Non réalisée
	4.4 Veiller à l’affectation des receveurs communautaires au niveau des zones minières.	réalisée
5. Gestion des dépenses et de politique de développement durable.	5.1 Veiller à la vulgarisation des principes d’élaboration du budget participatif dans les communes extractives pilotes.	Non réalisée
	5.2 Veiller à l’élaboration d’une directive sur la responsabilité sociétale des entreprises extractives.	Non réalisée
6. Maintenir le statu de pays conforme.	6.1 Analyser la chaine des valeurs pour leur mise en œuvre efficace.	Non réalisée
	6.2 Evaluer le besoin de L’ITIE –GUINEE ressources humaines, financières et matérielles en matière de mise en œuvre des activités du PTB.	Non réalisée
	6.3 Faire une étude institutionnelle et organisationnelle en tenant compte du GMP.	Non réalisée
	6.4 Demander au niveau de l’administration l’affectation de certains cadres pour le secrétariat Exécutif.	Non réalisée
	6.5 Evaluer trimestriellement les activités contenues dans le PTB.	Non réalisée
7. Renforcement de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination.	7.1 Mettre à jour la stratégie de communication.	réalisée
	7.2 Plaidoyer pour l’octroi de l’appui politique et financier nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l’ITIE.	en cours
	7.3 Réaliser la mission de dissémination des rapports 2013 & 2014 dans les zones minières induses dans l’ITIE.	Non réalisée
	7.4 Présenter les rapports à la maison de presse.	Non réalisée
	7.5 Présenter les rapports dans six universités.	Non réalisée
	7.6 Publier les rapports simplifiés dans les journaux de la place (presse en ligne).	Non réalisée
	7.7 Insérer les messages et les spots publicitaires sur le site de l’ITIE au niveau des Radios et TV.	réalisée
	7.8 Conception et impression des agendas ITIE-GUINEE 2015.	réalisée
	7.9 Insérer des avis à manifestation d’intérêt dans les journaux.	réalisée
	7.10 Augmenter le nombre des panneaux publicitaires.	réalisée
	7.11 Conception et impression des dépliants, Teeshirt, képi et kakémonos.	Non réalisée

	7.12 Information, abonnement, documentation et revues.	réalisée
	7.13 Suivre et évaluer périodiquement l'ensemble des activités de communication, apprécier les résultats des actions et mesurer leurs impacts.	Non réalisée
	7.14 Enquête d'appropriation auprès de la population sur le processus de l'ITIE.	réalisée
	7.15 Organiser des émissions et reportage à la radio et à la télévision.	réalisée
	7.16 Informer et sensibiliser le grand public sur le processus à travers les medias et les réunions d'information (campagne d'information et de sensibilisation).	Non réalisée
	7.17 Conception, impression et distribution de bande dessinées.	en cours
	7.18 Veiller à l'implication des femmes dans le déroulement processus ITIE	Non réalisée
8. Renforcement des capacités et formation des parties prenantes sur le processus.	8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE en faveur des membres du GMP.	réalisée
	8.2 Organiser un atelier sur le processus ITIE avec la société civil et les syndicats.	réalisée
	8.3 Organiser un atelier sur le processus ITIE avec les Institution Républicaines.	réalisée
	8.4 Organiser un atelier sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).	réalisée
	8.5 Organiser des ateliers de formation sur la fiscalité minière.	Non réalisée
	8.6 Organiser un atelier concernant la nouvelle Norme en faveur de la presse.	Non réalisée
	8.7 Organiser un atelier sur le développement communautaire.	Non réalisée
	8.8 Organiser un atelier en faveur des focaux pour la bonne compréhension et l'harmonisation sur les données ITIE-GUINEE	Non réalisée
	8.9 Sensibiliser les nouvelles entreprises sur le processus ITIE.	Non réalisée
	8.10 Identifier les besoins en formation des parties prenantes en matière de transparence.	Non réalisée
	8.11 Elaborer et adopter un plan de formation.	réalisée
	8.12 Mettre en œuvre un plan de formation.	réalisée
	8.13 Participer aux ateliers, séminaires au niveau régional et international et voyages d'études.	réalisée
	8.14 Former les cadres et agents du Secrétariat exécutif.	Non réalisée
	8.15 Divulguer les rapports ITIE par les organisations de la société civile.	Non réalisée
9. Pérennisation du processus ITIE-GUINEE.	9.1 Elaborer et proposer les textes d'application des dispositions du code Minier relative à l'ITIE.	Non réalisée
	9.2 Réaliser le règlement intérieur (TDR) du GMP et le publier.	Non réalisée
	9.3 Veiller au respect par les sociétés et les administrations des Arrêtés relatifs à leurs	Non réalisée

obligations.	
9.4 Mener le plaidoyer auprès des Ministères en charge budget, de l'Economie et des Finances et de l'Assemblée Nationale pour doter l'ITIE-GUINEE des crédits suffisants dans le budget de l'ETAT. (Loi de Finances).	Non réalisée
9.5 Mener le plaidoyer auprès des sociétés minières pour leur contribution volontaire au financement du processus ITIE-GUINEE.L	Non réalisée
9.6 Accélérer le retour de l'ITIE-GUINEE dans ses anciens locaux (en construction dans la cour de la DNM).	Non réalisée
9.7 Elaborer, discuter et adopter un texte fixant un prélèvement des recettes fiscales du secteur extractif pour la mise en œuvre de l'ITIE soit (un) 1% des recettes minières.	Non réalisée
9.8 Faire le plaidoyer pour l'adoption du texte de financement de l'ITIE par les recettes fiscales du secteur extractif.	Non réalisée
9.9 Organiser la tenue de deux réunions par an du conseil de supervision.	réalisée
9.10 Organiser la tenue de deux réunions du comité de pilotage (12 sessions ordinaires et des sessions extraordinaires).	réalisée
9.11 Organiser la tenue des réunions des commissions.	réalisée
9.12 Préparer, élaborer et publier le plan de travail et Budget Annuel (PTBA) 2015.	Non réalisée
9.13 Préparer adopter le plan de travail et Budget Triennal 2015, 2016 et 2017.	réalisée
9.14 Mobiliser les ressources financières.	Non réalisée
9.15 Envoyer les courriers en annexant le PTB et rencontre avec les partenaires Techniques et Financiers (Institutions, Ambassades, ONG, etc...)	réalisée
9.16 Organiser une table ronde de mobilisation des fonds avec les partenaires financiers et techniques.	réalisée
9.17 Acquérir 04 véhicules pour le Secrétariat Exécutif.	Non réalisée
9.18 Acquérir les matériels, équipement et mobiliers de bureau.	réalisée
9.19 Acquérir un logiciel Mic. Projet et formation.	Non réalisée
9.20 Héberger, former et mettre à jour le site web ITIE.	réalisée
9.21 Elaborer les états financiers 2014 & 2015.	réalisée
9.22 Auditer les états financiers 2014 & 2015.	Non réalisée

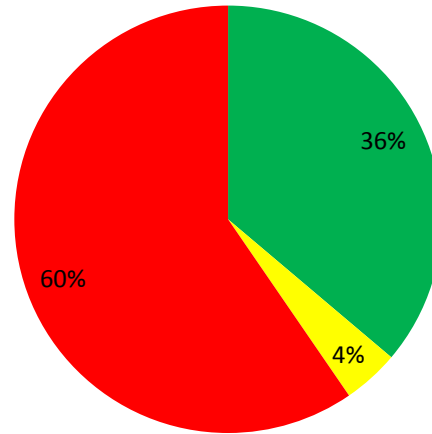
9.23 Actualiser le manuel de procédures administratives, comptables et financières.	Non réalisée
9.24 Fonctionnement.	réalisée

STATISTIQUE DE L'EVALUATION DU PTBA 2015

ACTIVITES PREVUES	94
Activités réalisées	34
Activités en cours de réalisation	4
Activités non réalisées	56

EVALUATION DU PTBA 2015

■ *Activités réalisées* ■ *Activités en cours de réalisation* ■ *Activités non réalisées*



EVALUATION DU PTBA 2016 DE L'ITIE-GUINEE (voir tableau suivant)

Axes stratégiques	Activités	Etat de mise en œuvre
1. Cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, contrat et des licences.	1.1 Suivre le processus de modernisation du cadastre minier.	MMG (en cours)
	1.2 Assurer que cette modernisation prend en compte les préoccupations de l'ITIE selon la nouvelle norme, et que ces préoccupations figurent dans la base de donnée que le consultant doit élaborer pour le CPDM	en cours
	1.3 Publier sur le site web les procédures d'octroi de permis et la liste des bénéficiaires.	en cours
	1.4 Améliorer les règles et principes existants en matière d'octroi de permis minier conformément au nouveau code minier notamment le rôle du CPDM	MMG réalisée
	1.5 Evaluer la mise en œuvre des obligations légales des bénéficiaires des permis et étudier le processus de traitement du cadastre.	en cours
	1.6 Publier la liste des sociétés minières ou l'ETAT détient des parts/action.	réalisée
	1.7 Publier la liste des licences et propriétaires réels sur le site web itie-guinee.	en cours
	1.8 Etablir un lien entre le site des contrats miniers et le site web itie-guinee.	réalisée
	1.9 Assurer le suivi auprès des services de l'administration concernés et publier sur leur site des contrats et avenants, convention, accords et registres des licences des propriétaires réels.	Pas réalisée
	1.10 Vulgarisation des dispositions pertinentes des lois régissant le secteur extractif et sensibiliser les parties prenantes	pas réalisée
2. Suivi de la production	2.1 Réaliser une étude relative au diagnostic du système actuel de suivi de la production.	Pas réalisée
	2.2 Vérifier l'effectivité du respect des obligations sociales par les sociétés minières assorties d'un audit environnemental.	pas réalisée
	2.3 Actualiser les formulaires de déclaration des statistiques de production et de vente des produits miniers.	en cours
	2.4 Revoir et développer la sous-traitance et former des opérateurs nationaux.	pas réalisée
	2.5 Renforcer la structure de contrôle et de suivi des sociétés minières.	pas réalisée
	3.1 Renforcer la capacité du SE pour l'application des deux Arrêtés.	réalisée

3. Collecte des taxes et des redevances	3.2 Elaborer et adopter les TDR pour la collecte et la réconciliation des données des rapports 2014 & 2015 selon la norme ITIE et les procédures du bailleur	réalisée
	3.3 Recruter un consultant national pour l'élaboration d'une étude de cadrage pour les années 2014 & 2015	réalisée
	3.4 Organiser des ateliers de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration.	réalisée
	3.5 Organiser des réunions en vue de l'analyse et la validation des rapports provisoires 2014 & 2015.	à réaliser après la collecte des données
	3.6 Adopter et produire les rapports définitifs 2014 et 2015 de l'administrateur.	à réaliser après la collecte des données
	3.7 Organiser la cérémonie de publication des rapports de conciliation 2014 & 2015.	à réaliser après la collecte des données
	3.8 Traduire et imprimer la synthèse des rapports 2014 & 2015 en quatre langues nationales.	à réaliser après la collecte des données
	3.9 Elaborer et publier le rapport annuel d'activités 2015.	réalisée
	3.10 Construire une base de données et acquérir un logiciel sécurisé de gestion.	pas réalisée
	4.1 Réaliser une étude portant sur l'analyse de la capacité de gestion des communes rurales y compris les transferts infranationaux des revenus extractifs.	à réaliser avec le PAGSEM
4. Distribution des revenus.	4.2 Proposer un texte réglementaire portant sur la notification relative aux obligations des taxes et redevances par les titulaires des titres minier à l'endroit des sept (7) Régions Administratives et de la Société Civile.	pas réalisée
	4.3 Former les collectivités décentralisées des zones minières en fiscalité sur la procédure de recouvrement et de gestion des revenus destinés à ces collectivités.	à réaliser avec le PAGSEM
	4.4 Faire une étude relative au dispositif légal qui régit la distribution des ristournes minières " en ne tenant pas compte uniquement des communes concernées"	pas réalisée
	4.5 Veiller à l'affectation des receveurs communautaires au niveau des zones minières.	réalisée

	5.1 Veiller à la vulgarisation des principes d'élaboration du budget participatif dans les communes extractives pilotes.	pas réalisée
5. Gestion des dépenses et de politique de développement durable.	5.2 Veiller à l'élaboration d'une directive sur la responsabilité sociétale des entreprises extractives.	pas réalisée
	5.3 Réaliser une étude sur les impacts économiques et sociaux des projets miniers et assurer le suivi et recommandation de cette étude.	pas réalisée
	5.4 Organiser des débats publics avec les parlementaires, du secteur privé et de la société civile sur les résultats de cette étude.	pas réalisée
	5.5 Inventorier les Investissements réalisés par les sociétés minières au profit des communautés locales.	réalisée
	5.6 Développer des partenariats publics et privés dans la mise en œuvre des projets et programme de développement.	pas réalisée
	6.1 Analyser la chaîne des valeurs pour leur mise en œuvre efficace.	pas réalisée
6. Maintenir le statu de pays conforme.	6.2 Evaluer le besoin de L'ITIE –GUINEE ressources humaines, financières et matérielles en matière de mise en œuvre des activités du PTBA.	en cours
	6.3 Réaliser une étude institutionnelle et organisationnelle en tenant compte du GMP.	en cours
	6.4 Demander au niveau de l'administration l'affectation de certains cadres pour le secrétariat Exécutif.	pas réalisée
	6.5 Evaluer trimestriellement les activités contenues dans le PTBA.	réalisée
	6.6 Entamer les opérations de préparation à l'exercice de la validation.	en cours
	6.7 Elaborer et adopter les TDR en tenant compte de la nouvelle norme.	Réalisé
	6.8 Négocier le contrat en vue du recrutement du validateur.	ITIE internationale
	6.9 Démarrer le processus de validation.	à réaliser en 2017
	6.10 Produire et remettre le rapport provisoire de validation.	à réaliser en 2017
	6.11 Commentaire du rapport par le CP au validateur	à réaliser en 2017
	7.1 Mettre à jour la stratégie de communication.	en cours

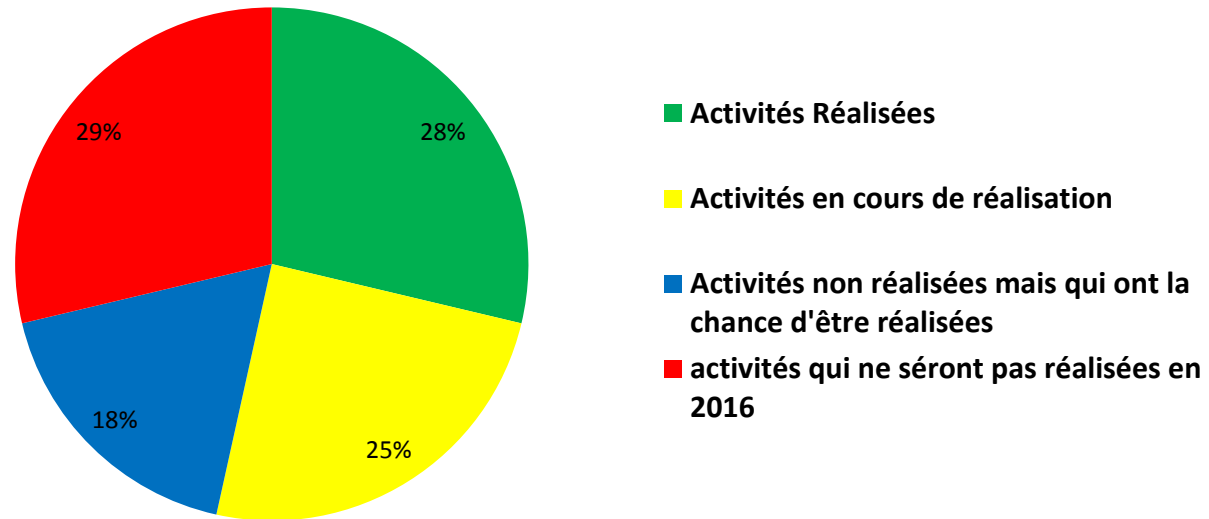
	7.2 Plaidoyer pour l'octroi de l'appui politique et financier nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE.	en cours
	7.3 Réaliser les missions de dissémination des rapports 2013,2014 & 2015 dans les zones minières induites dans l'ITIE.	à réaliser
7. Renforcement de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination.	7.4 Présenter les rapports à la maison de la presse.	à réaliser 2017
	7.5 Présenter les rapports dans six universités.	à réaliser en 2017
	7.6 Publier les rapports simplifiés dans les journaux de la place (presse en ligne).	à réaliser
	7.7 Insérer les messages et les spots publicitaires sur le site de l'ITIE au niveau des Radios et TV.	en cours
	7.8 Conception et impression des agendas ITIE-GUINEE 2017.	à réaliser
	7.9 Insérer les avis à manifestation d'intérêt dans les journaux.	réalisée (BAD)
	7.10 Augmenter le nombre des panneaux publicitaires.	réalisée
	7.11 Conception et impression des dépliants, Teeshirt, képi et kakémonos.	à réaliser
	7.12 Information, abonnement, documentation et revues.	réalisée
	7.13 Suivre et évaluer périodiquement l'ensemble des activités de communication, apprécier les résultats des actions et mesurer leurs impacts.	en cours
	7.14 Enquête d'appropriation auprès de la population sur le processus de l'ITIE.	réalisée avec la GIZ
	7.15 Organiser des émissions et reportage à la radio et à la télévision.	réalisée
	7.16 Informer et sensibiliser le grand public sur le processus à travers les medias et les réunions d'information (campagne d'information et de sensibilisation).	en cours
	7.17 Conception, impression et distribution de bande dessinées.	en cours
	7.18 Veiller à l'implication des femmes dans le déroulement du processus ITIE	Pas réalisée
7.19 acquérir le matériel de la vidéo conférence	Pas réalisée	
8.1 Organiser un atelier sur le processus ITIE et sensibiliser les membres du gouvernement.	pas réalisée	
8.2 Organiser un atelier sur le processus ITIE portant sur les réflexions des activités post-conformité.	à réaliser	
8.3 Organiser un atelier sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).	pas réalisée	

8. Renforcement des capacités et formation des parties prenantes sur le processus.	8.4 Organiser des ateliers de formation sur la fiscalité minière.	pas réalisée
	8.5 Organiser un atelier sur le développement communautaire.	pas réalisée
	8.6 Organiser un atelier en faveur des points focaux pour la bonne compréhension et l'harmonisation sur les données ITIE-GUINEE	réalisée
	8.7 Sensibiliser les nouvelles entreprises sur le processus ITIE.	réalisée
	8.8 Identifier les besoins en formation des parties prenantes en matière de transparence.	pas réalisée
	8.9 Elaborer et adopter un plan de formation.	réalisée
	8.10 Mettre en œuvre un plan de formation.	en cours
	8.11 Participer aux ateliers, séminaires au niveau régional et international et voyages d'études.	en cours
	8.12 Former les membres du GMP, les cadres et agents du secrétariat exécutif.	en cours
	8.13 Divulguer les rapports ITIE par les organisations de la société civile.	à réaliser
	9.1 Elaborer et proposer les textes d'application des dispositions du code Minier relative à l'ITIE.	MMG en cours
	9.2 Réviser le règlement intérieur du groupe multipartite (GMP) et le publier.	à réaliser
	9.3 Veiller au respect par les sociétés et les administrations des Arrêtés relatifs à leurs obligations.	en cours
9.4 Mener le plaidoyer auprès des Ministères en charge budget, de l'Economie et des Finances et de l'Assemblée Nationale pour doter l'ITIE-GUINEE des crédits suffisants dans le budget de l'ETAT. (Loi de Finances).	réalisée	
9. Pérennisation du processus ITIE-GUINEE.	9.5 Mener le plaidoyer auprès des PTE sociétés minières pour leur contribution volontaire au financement du processus ITIE-GUINEE.	en cours
	9.6 Accélérer le retour de l'ITIE-GUINEE dans ses anciens locaux (en construction dans la cour de la DNM).	pas réalisée
	9.7 Elaborer, discuter et adopter un texte fixant un prélèvement des recettes fiscales du secteur extractif pour le financement de l'ITIE soit 0,45% des recettes minières.	en cours

9.9 Organiser la tenue d'une réunion ordinaire par an du conseil de supervision et en cas de besoin une session extraordinaire.	réalisée
9.10 Organiser la tenue régulière des réunions du comité de pilotage (12 sessions ordinaires et des sessions extraordinaires).	réalisée
9.11 Organiser la tenue des réunions des commissions.	réalisée
9.12 publier le plan de travail et Budget Annuel (PTBA) 2016.	réalisée
9.13 Mobiliser les ressources financières.	en cours
9.14 Envoyer les courriers en annexant le PTB et rencontre avec les partenaires Techniques et Financiers (Institutions, Ambassades, ONG, etc...)	réalisée
9.15 Organiser une table ronde de mobilisation des fonds avec les partenaires financiers et techniques.	pas réalisée
9.16 Acquérir 04 véhicules pour le Secrétariat Exécutif et deux motos.	pas réalisée
9.17 Acquérir les matériels, équipement et mobiliers de bureau.	réalisée
9.18 Acquérir un logiciel Mic. Projet et formation.	pas réalisée
9.19 Héberger, former et mettre à jour le site web ITIE.	réalisée
9.20 Elaborer les états financiers 2015	réalisée
9.21 Auditer les états financiers 2014 & 2015.	pas réalisée
9.22 Actualiser le manuel de procédures administratives, comptables et financières.	pas réalisée
9.23 Fonctionnement.	en cours

Activités prévues en 2016 dans le PTBA	101
Activités Réalisées	29
Activités en cours de réalisation	25
Activités non réalisées mais qui ont la chance d'être réalisées	18
activités qui ne seront pas réalisées en 2016	29

Activites prévues dans le PTBA 2016 de l'ITIE



2. Recommandations

A L'ETAT :

- Faire adopter un texte pour le financement de l'ITIE par les recettes fiscales du secteur extractif en appui au décret D/2012/014/PRG/SGG portant création, attribution et organisation de l'ITIE en Guinée et conformément à l'article 10 du code minier ;
- Concrétiser son engagement en faveur de l'ITIE en lui accordant un soutien technique, matériel et financier nécessaire au bon fonctionnement du processus ITIE selon la norme ;
- Faciliter et diligenter le traitement des dossiers relatifs à la mise en œuvre de l'ITIE (marchés publics, budget, finances, impôts, cour des comptes...);
- Renforcer le personnel du secrétariat exécutif par des cadres compétents et dévoués en vue de le rendre plus efficace et efficient dans la mise en œuvre du processus, conformément aux recommandations du secrétariat international de l'ITIE et du conciliateur du rapport 2013;

A L'ITIE-Guinée:

- Identifier des activités précises, cohérentes et pertinentes ;
- Elaborer des budgets réalistes et conformes aux activités prévues ;
- Renforcer les capacités du secrétariat exécutif en matière d'élaboration des PTBA ;
- Utiliser rationnellement les fonds disponibles ;
- Faire preuve d'engagement et de volonté en réalisant des activités ne nécessitant pas de budget.

A LA SOCIETE CIVILE :

- S'impliquer activement dans la mise en œuvre de l'ITIE ;
- Organiser des actions de plaidoyer à l'endroit des parties prenantes pour favoriser la bonne marche de l'initiative en Guinée ;
- Favoriser un débat citoyen autour des données du rapport à travers sa vulgarisation au niveau des collectivités à la base ;
- Aux acteurs de la société civile membres du groupe multipartite d'organiser des réunions de concertation avec leurs mandants.

3. Evaluation du niveau d'avancement dans l'élaboration des rapports ITIE 2014 et 2015

Rappel de l'exigence de l'ITIE relative à l'élaboration du rapport :

L'ITIE exige une publication régulière et ponctuelle des rapports ITIE.

Aperçu – Les rapports ITIE sont plus utiles et pertinents lorsqu'ils font l'objet d'une publication régulière et qu'ils contiennent des données actualisées. L'Exigence n° 2 fixe les échéances pour des déclarations ITIE régulières et ponctuelles.

2.1 Les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus de publier leur premier rapport ITIE dans un délai de 18 mois suivant leur admission en tant que pays Candidats à l'ITIE. Par la suite, ils devront publier des rapports ITIE tous les ans.

2.2 Les rapports ITIE doivent contenir des données ne portant pas sur des exercices antérieurs aux deux derniers exercices comptables révolus (par exemple un rapport ITIE publié au cours de l'année civile/l'exercice comptable 2014 doit se fonder sur les données remontant au maximum à l'année civile/l'exercice comptable 2012). Les Groupes multipartites sont encouragés à examiner la possibilité de publier des rapports ITIE dès que faisable en pratique. En cas de retard important dans le processus ITIE, le Groupe multipartite devra prendre des mesures pour s'assurer de la publication des rapports ITIE pour les exercices n'ayant pas encore fait l'objet d'une déclaration, de sorte que chaque année fasse l'objet d'une déclaration.

Le Groupe multipartite est tenu de marquer son accord sur l'exercice comptable faisant l'objet du rapport ITIE.

4. Les principales constatations

A l'issu des rencontres avec les parties prenantes de la mise en œuvre de l'ITIE (la Banque mondiale, la GIZ, secrétariat exécutif de l'ITIE)

- Lourdeur administrative au niveau des services de l'Etat, notamment le ministère de l'économie et des finances, la direction des marchés publics et aux impôts dans l'approbation du contrat du conciliateur ;
- La lenteur dans les procédures du bailleur (BAD) selon le secrétariat de l'ITIE Guinée ;
- La non utilisation rationnelle des fonds mise à la disposition de l'ITIE-Guinée ;
- Le retard dans le recrutement du conciliateur ;
- L'absence de financement de l'Etat dans l'élaboration des rapports.

5. Etat d'avancement de l'élaboration des rapports ITIE 2014-2015

NO	Etapes	Niveau d'exécution
1	Elaboration des TDR	Réalisée
2	Appels d'offres,	Réalisée
3	Réception de la manifestation d'intérêt	Réalisée
4	Etablissement de la liste restreinte (6 sur 11),	Réalisée
5	Demande de proposition des offres techniques	Réalisée
6	Propositions des offres techniques et financières	Réalisée
7	Ouverture et évaluation des offres techniques	Réalisée
8	Demande d'avis de non objection du bailleur (BAD) sur le rapport d'évaluation technique	Réalisée
9	Ouverture et évaluation des offres financières des cabinets qui ont acquis la moyenne	Réalisée
10	Evaluation combinée des offres,	Réalisée
11	La négociation avec le cabinet retenu	Réalisée
12	Transmission du PV de négociation, du rapport d'évaluation technique et financier et du projet de contrat au bailleur (BAD) de fond pour avis de non objection	Réalisée
13	Signature du contrat	Réalisée
14	Approbation du contrat par les services de l'Etat (Ministère de l'économie et des finances, la direction des marchés publics)	En cours
15	Etude de cadrage	Réalisée
16	Atelier d'instruction des formulaires de déclaration à l'endroit des entreprises	réalisée
17	Collecte des données	En cours
18	La réconciliation des données	A réaliser
19	L'élaboration du projet de rapport	A réaliser
20	Amendement et adoption du projet de rapport par le comité de pilotage	A réaliser
21	Elaboration du rapport final	A réaliser
22	Publication officielle du rapport	A réaliser
23	Publication du rapport sur le site de l'ITIE	A réaliser
24	Dissémination du rapport dans les collectivités	A réaliser

6. Recommandations

- Assurer une autonomisation financière de l'ITIE en attribuant un budget conséquent dans le BND pour faciliter la mise en œuvre de ses activités, notamment l'élaboration du rapport. Ce, pour prendre la relève de la BAD ;
- Faire un plaidoyer à l'endroit des services de l'Etat concernés pour diligenter la procédure ;
- Alléger les procédures au niveau du bailleur pour respecter les délais (BAD).

NB : le secrétariat exécutif a rassuré la prise en compte des recommandations qui ont trait à l'amélioration des rapports ITIE, notamment les propositions de la société civile soumises au secrétariat exécutif de l'ITIE à cet effet.